



HAL
open science

Les groupements d'intérêt cynégétique (GIC) : un outil pour l'ouverture des milieux.

P. Bousieux

► **To cite this version:**

P. Bousieux. Les groupements d'intérêt cynégétique (GIC) : un outil pour l'ouverture des milieux.. Forêt Méditerranéenne, 1997, XVIII (1), pp.54-55. <hal-03558059>

HAL Id: hal-03558059

<https://hal.science/hal-03558059v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les groupements d'intérêt cynégétique (G.I.C.) : un outil pour «l'ouverture» des milieux»

par Patrick BOUSSIEUX *

Le département de l'Aude est confronté depuis de nombreuses années au problème de la déprise agricole. Face à cette situation et sous l'impulsion de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude, les chasseurs se sont regroupés pour former des Groupements d'intérêt cynégétique (12 G.I.C. sur le département de l'Aude), qui sont de véritables structures intercommunales.

Les A.C.C.A. (Associations communales de chasse agréées) et les Syndicats de chasse en sont les principaux adhérents mais on compte aussi

l'adhésion de l'Office national des forêts et du Conservatoire du Littoral. Ces G.I.C. fonctionnent avec du matériel lourd (tracteur de 120 CV, gyrobroyeur, disques, semoir, benne, etc...) cofinancé par la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Aude, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Aude et la Fédération des Chasseurs de l'Aude. A noter que la Fédération de chasse assure l'avance de trésorerie durant l'attente de paiement des subventions des collectivités territoriales.

Les surfaces des G.I.C. varient de 25 000 à 45 000 ha et sur le plan

départemental, ce sont 600 ha qui sont débroussaillés ou aménagés en cultures à gibier chaque année. Afin de s'adapter au mieux aux budgets les plus modestes (certaines A.C.C.A. ayant le souhait d'aménager sans en avoir les moyens), le coût des différents travaux n'excède pas 800 F / la journée.

De plus, les travaux réalisés par les G.I.C. sont subventionnés à hauteur de 30% (taux de 1995) par la Fédération des Chasseurs.

Enfin, dans chaque G.I.C., le chauffeur du tracteur est un professionnel et non un bénévole d'où une création d'emploi.

P.B.

* Technicien à la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude
La Saladou - 11090 Berriac
Tél : 04 68 25 07 42
Fax : 04 68 78 70 81

Le Larzac méridional aménagé par les chasseurs

Xavier TEISSERENC *

Extrait de la revue «Lou Pais»

Pourquoi un GICF (Groupement d'intérêt cynégétique et faunistique) sur cette partie du Larzac ?

Nous avons demandé à Xavier Teisserenc, président du GICF, de définir les raisons, qui ont présidé à la constitution de l'association qu'il anime.

Le GICF nous a-t-il déclaré, a été créé il y a trois ans, à l'initiative de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, dans le but principal de défendre les chasses traditionnelles de notre région, face aux attaques dont elles sont l'objet tant sur le plan national qu'europeen.

Notre action a été menée simultanément sur deux axes principaux :

1 - A l'intérieur du GICF, nous avons réussi une action de redéploiement des populations de perdrix rouges dont l'effectif plafonnait à 1 couple sur 100 hectares : deux ans plus tard, leur population a été multipliée par trois, grâce à la mise en place de techniques de gestion de nos territoires.

Des mesures d'accompagnement nous ont amenés à créer plus de 50 hectares de cultures faunistiques répartis sur le territoire en parcelles de 0,20 à 1 hectare chacune, ainsi que plusieurs dizaines de points faunistiques.

2 - A l'extérieur, le GICF s'est investi dans une action en partenariat avec d'autres associations écologiques locales, les professionnels agricoles et les élus locaux, qui a pour but de faire des propositions à la Communauté Européenne : celle-ci se préoccupe de sauvegarder et d'améliorer l'environnement naturel des Grands Causses Méridionaux, tout en y développant une activité économique en harmonie avec son cadre naturel ; il s'agit du programme communautaire "LIFE". Le sérieux et la qualité des réalisations de notre GICF lui ont permis d'avoir en quelque sorte pignon sur rue dans l'aréopage des associations écologiques et auprès des partenaires professionnels et politiques locaux. Il faut préciser que cet ensemble d'actions a pu être mené grâce à l'aide financière du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, et l'appui tech-

G.I.C.F. du Larzac - Hôtel de Ville
34520 Le Caylar



Photo 1 : Garenne artificielle pour lapin, intégrée dans le paysage

Photo X.T.



Photo 2 : Cage de prélâcher pour la réintroduction de la perdrix rouge

Photo X.T.

nique de l'Office national de la chasse, des Fédérations des chasseurs de l'Hérault et de l'Aveyron, et de l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique (Institut créé par les Fédérations départementales des chasseurs).

Quels sont vos projets à moyens termes ?

- à l'intérieur du GICF, ils vont se porter sur une intensification des créations de cultures et points d'eau faunistique, sur une action de réimplantation du lapin de garenne, et, dans un

sens plus large, sur la gestion de la faune sauvage de notre territoire.

- à l'extérieur, dans le cadre du programme européen "LIFE", nous avons réalisé un état des lieux des "Lavognes" (150 répertoriées à ce jour) pour lesquelles nous devons faire des propositions de restauration à des fins pastorales, touristiques et écologiques.

Nous avons entrepris un travail de longue haleine, fastidieux mais passionnant, car il nous permet à la fois de maintenir une part de notre patrimoine historique et surtout de revitaliser les traditions qui en dépendent.

Une remarque évoque le risque de transmission de feux suite à l'implantation de cultures à gibier en lisière de forêt, dans un espace que l'on ouvre. Il existe en fait des solutions techniques qui permettent de limiter la sensibilité aux incendies de telles zones, comme l'utilisation du blé, semé à la volée, qui n'est pas reconnu comme un vecteur de feu. Il ne faut cependant pas chercher à reproduire une culture agricole (avec amendement...). Il ne s'agit pas de reproduire un champ de céréales. L'ouverture de grands espaces serait une aberration d'un point de vue paysager et il a été observé que le gibier ne pénètre alors pas dans de telles zones. Dans les cas des G.I.C. de l'Aude, les réflexions portent sur la forme à donner aux parcelles, et à ce point de vue la culture linéaire semble très intéressante, sur l'effet du maintien d'arbres morts sur les parcelles...

De plus, l'aménagement des territoires de chasse de l'Aude résulte d'une gestion globale et intégrée. Il a fait l'objet d'un consensus avec les autres acteurs, forestiers notamment. Les aménagements DFCI constituent d'utiles ouvertures de l'espace rural. Il semble regrettable que les chasseurs d'autres départements ne soient pas suffisamment informés de ces pratiques expérimentales et innovantes. En matière de communication, un ouvrage a été réalisé sur les chasseurs et le développement rural, il décrit 50 actions exemplaires et originales en France. Enfin, il est rappelé que de telles initiatives ont permis de créer des emplois verts, favorisant ainsi l'insertion sociale.

Un autre point concerne la gestion de la biodiversité pour la revitalisation de l'espace rural et la conservation d'activités humaines. L'exemple est donné du pastoralisme.

Marie-Thérèse ARNAUD, Marc DIMANCHE, Denis GAUTIER, Pascal THAVAUD : faut-il gérer la biodiversité ?

Bruno MSIKA et Laurent GARDE : éclaircies sylvopastorales et biodiversité.